CLUB CONVAINCRE DU RHONE

Objet : Newsletter Europe N° 91 du 10 novembre 2026

Une mobilisation européenne contre la vie chère

Face à la hausse du coût de la vie, des syndicats et associations de défense du logement de sept pays européens (Espagne, France, Italie, Royaume-Uni, Portugal, Grèce et Belgique) ont lancé un appel à des manifestations coordonnées les **20, 21 et 22 novembre**. Les organisateurs estiment que les difficultés liées au pouvoir d'achat touchent l'ensemble du continent et nécessitent une réponse collective.

Les organisations à l'origine de la mobilisation dénoncent l'augmentation continue du coût de la vie ainsi que l'insuffisance des mesures gouvernementales. Les prix du logement ont augmenté de plus de **60 %** entre 2010 et 2025 , tandis que les loyers ont progressé d'environ **29 %** Les revendications portent notamment sur la garantie du droit au logement, le contrôle des prix de l'énergie, de l'alimentation et de l'immobilier, ainsi que sur la **hausse des salaires et des retraites.**

En Espagne, la crise du logement a ravivé la colère sociale après l'expulsion médiatisée d'une retraitée âgée. Au Portugal, des campements de protestation ont émergé dans plusieurs villes. En Italie, une grève générale a mobilisé étudiants et travailleurs. En France, le mouvement associe lycéens, syndicats et gilets jaunes autour des questions de pouvoir d'achat. Des manifestations importantes ont également eu lieu en Grèce et en Allemagne.
Source : *Tout l'Europe du 4 novembre 2026*



Une nouvelle taxe pour financer les contrôles douaniers

Depuis le 16 septembre 2026, une redevance de traitement de **2 €** s'ajoute au droit de douane forfaitaire de **3 €** déjà appliqué aux achats en ligne expédiés depuis des pays hors UE. Comme la taxe précédente, elle est calculée par catégorie distincte d'articles dans un même colis. Cette mesure vise à couvrir les coûts supportés par les autorités douanières européennes : vérification des données, analyses de risques, maintenance des infrastructures et contrôles des marchandises importées.

Cette nouvelle redevance poursuit un objectif économique et réglementaire. Selon le Parlement européen, elle doit contribuer à lutter contre un modèle fondé sur l'importation massive de produits bon marché provenant de **Chine,** parfois jugés non conformes aux normes européennes. Pour réduire l'effet de ces taxes, les entreprises chinoises accélèrent l'implantation de centres logistiques dans plusieurs États membres, notamment en Pologne, afin d'expédier leurs produits depuis le territoire européen.

Les conséquences à long terme de ces nouvelles taxes sur le commerce restent difficiles à évaluer. Toutefois, les premières statistiques montrent qu'après l'introduction du droit forfaitaire de **3 €** le 1er juillet, le volume des petits colis de moins de **150 €** a chuté d'environ **60 %.** Selon un document interne, l'ensemble des deux taxes pourrait rapporter près de **6 milliards d'euros** par an durant la période budgétaire 2028-2034, tout en renforçant les moyens des autorités douanières européennes.
Source : *La Matinale européenne du 2 novembre 2026*



La dépendance numérique européenne !

L'Union européenne dépend largement des géants technologiques américains pour ses infrastructures et services numériques. En 2025, elle a importé plus de **300 milliards d'euros** de services numériques américains, tandis qu'environ **80 %** des dépenses européennes en logiciels et cloud profitent à des fournisseurs américains (Amazon, Microsoft et Google) qui dominent à eux seuls près de **70 %** du marché européen du cloud. Cette situation résulte des effets de réseau, du verrouillage des clients et de stratégies commerciales qui renforcent continuellement la position des Big Tech.

Cette dépendance soulève des enjeux de **souveraineté, de sécurité et de démocratie.** Face à ces risques, l'UE a multiplié les initiatives en faveur de la souveraineté numérique, notamment à travers ses politiques de développement du cloud et de l'intelligence

artificielle. Elle a également adopté le règlement sur les marchés numériques (DMA) et le règlement sur les services numériques (DSA), destinés à mieux encadrer les grandes plateformes. Cependant, les résultats demeurent décevants.

Pour reprendre le contrôle de son **avenir numérique**, l'UE doit agir à renforcer la concurrence grâce à un contrôle plus strict des concentrations et à une fiscalité adaptée. Ensuite, faire appliquer plus fermement les obligations imposées aux Big Tech, Enfin, améliorer les moyens et la coordination des autorités de contrôle. L'objectif est de favoriser **l'émergence d'alternatives européennes** crédibles, capables d'attirer les investissements nécessaires.
Source : *What's up EU du 2 novembre 2026*

